

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	26 (1938)
Heft:	514
Artikel:	Notes et documents : une enquête sur le chômage féminin à Genève : [1ère partie]
Autor:	Gueybaud, J.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-262888

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emilie GOURL, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

**Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses**

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE . . . Fr. 6.—

ÉTRANGER . . . 8.—

Le numéro . . . 0.25

L'abonnement partant du 1^{er} janvier. À partir du juillet, il est délivré des abonnements à 6 mois (3 fr.) valables pour la moitié de l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

L'largeur de la colonne : 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

Pour refaire un monde,
que faut-il? Un grain de
sable, un point fixe, pur,
lumineux. Travaille à de-
venir ce point incorrup-
tible.

Edgar QUINET.

Pour l'An qui vient...

Nos principales collaboratrices régulières pour 1938

Mmes et Mles

S. BONARD (*Féminisme, suffrage, articles de fond, expositions, nouvelles du canton de Vaud, etc.*)

M.-G. CHAIX (*Reportages, adaptations, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, etc.*)

Marg. ÉVARD (*Education, psychologie*)

E. Gd. (*Féminisme, suffrage, nouvelles internationales, nouvelles de la S. d. N., articles de fond, politique, nouvelles de Genève, etc., etc.*)

J. GUEYBAUD (*Féminisme, suffrage, comptes-rendus divers, œuvres et activités sociales, S.d.N.*)

Andrée KURZ (*Moralité publique, lutte contre la traite des femmes*)

A. LEUCH (*Politique fédérale, nouvelles fédérales, votations populaires, articles de fond, nouvelles suisses, etc.*)

A. DE MONTEL (*Comptes rendus, traductions, adaptations, questions sociales, nouvelles suisses, etc.*)

Hélène NAVILLE (*Littérature, poésie*)

PENNELLO (*Comptes rendus d'expositions à Genève*)

E. PORRET (*Articles littéraires et féministes, nouvelles neuchâteloises*)

M.-L. PREIS (*Etudes et critiques littéraires, comptes rendus divers, etc., etc.*)

Antoinette QUINCHE, avocate (*Causeries juridiques*)

Dr. Mariette SCHAEZTEL (*Moralité publique, éducation sexuelle, etc.*)

Jeanne VUILLIOMET (*Biographies, littérature, variétés, nouvelles neuchâteloises, etc.*)

puis celles qui se cachent derrière des initiales pour nous fournir des informations, des comptes-

rendus, des analyses, des traductions, des adaptations, et qui, malgré leur modestie, sont bien connues de nos lectrices : M. F. (Genève), R. G. (Genève), S. F. (Berne), et d'autres encore ;

puis les jeunes qui viennent à nous et s'essaient avec ardeur et bonne volonté à des tâches diverses, se formant ainsi peu à peu à ce métier difficile et passionnant ;

puis toutes les Associations et organisations qui nous envoient régulièrement leurs nouvelles et comptes rendus, ou mettent leur documentation à notre disposition : Cartel d'Hygiène sociale et morale, Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Association suisse pour le Suffrage féminin, Association des Femmes universitaires, Comité féminin pour le Désarmement, Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, Groupement « La Femme et la Démocratie », Office suisse des Professions féminines, Union des Femmes de Genève, et d'autres encore ;

puis enfin tous ceux et toutes celles, collaborateurs et collaboratrices spéciaux et spécialisés auxquels nous ferons appel dans le courant de l'année qui vient, souhaitant toujours que, d'occasionnellement, leur collaboration devienne régulière pour le développement et l'amélioration de notre journal.

* * *

Le Comité du Mouvement Féministe pour l'exercice 1937-1938 est composé comme suit : Mme Vuillomenet-Challandes (*Chaux-de-Fonds*), présidente; Mme I. Robert-Challandes (*Neuchâtel*), secrétaire; Mme Emilie Gourd (*Genève*), directrice et rédactrice responsable; Mme Renée Berger (*Genève*), administratrice; Mmes S. Bonard (*Lausanne*); E. Cuchet-Albarei (*Genève*); J. Friedli (*Lausanne*); E. Kammacher, avocate (*Genève*); A. Leuch (*Lausanne*); Marie Micol (*Genève*); A. de Montel (*Vevey*); Emma Porret (*Neuchâtel*); Dr. Mariette Schaeztel (*Genève*); Elisa Serment (*Le Mont, Lausanne*); M. A. Truan (*Vevey*); Mme H. Zwahlen (*Berne*).

AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés anciens et nouveaux qu'ils peuvent verser sans aucun frais supplémentaire le montant de leur abonnement pour 1938 à notre compte de chèques postaux N° 1. 943.

Nous rappelons également que, par décision du Comité de notre journal, le prix de cet abonnement est maintenant de 6 fr. et nous serions reconnaissantes à ceux de nos abonnées, qui, par habitude, ont encore payé l'ancien prix, de bien vouloir par un versement d'1 fr., également à notre compte de chèques postaux, faire la différence, ce qui est peu de choses pour chacun d'eux, mais qui, multiplié par le chiffre total de nos abonnées, finit par constituer une somme importante pour nous.

L'ADMINISTRATION.

Et nous, les femmes?...

La trêve des vacances de Noël nous a permis de lire, avec un retard que nous déplorons la toute première, le numéro consacré à la Suisse de la revue internationale *Esprit*, numéro dont il a été beaucoup parlé et qui a été fort différemment apprécié dans les milieux de notre pays où l'on se préoccupe encore de la chose publique. Disons tout de suite l'intérêt très vif que nous y avons pris, et comment, sans nous rallier pour cela à toutes les idées qui y sont émises, nous avons éprouvé un réconfort marqué à la lecture de nombreux passages.

Mais... une chose nous a frappée (et nous demandons, en la signalant ici, qu'on ne croie pas à de la manie, à de l'obsession de notre part!): l'absence complète, le défaut absolu, de toute allusion ou suggestion quant à la

déclareront sans doute avec impatience la plupart de ses représentants. Non, Messieurs, Vous êtes féministes, nous n'en doutons pas, en ce sens que vous trouvez cette réforme équitable. Mais si vous lui accordiez plus que cette vague sympathie de principe, si les possibilités pratiques de son application vous préoccupaient vraiment, si vous estimiez que cet élément devrait entrer en ligne de compte dans cette rénovation de notre vie publique que vous appellez : alors, j'en suis certaine, cela n'irait pas « sans dire », mais bien « en le disant », et même en le disant expressément.

Et c'est là un indice de l'indifférence générale, de l'oubli, même des meilleures, à notre égard, que nous, féministes suisses, devons savoir regarder en face.

E. Gd.

Notes et documents

Une enquête sur le chômage féminin à Genève.

L'Ecole d'Etudes sociales de Genève, dont les travaux de diplôme ont été souvent analysés dans nos colonnes, compte parmi ses anciennes élèves Mme D. Caillat, actuellement enquêteuse à l'Office cantonal de placement, et entre les mains de laquelle ont passé par conséquent au cours de ces deux dernières années la plupart des cas de chômeuses inscrites à cet Office. Il était donc tout indiqué pour Mme Caillat, qui préparait en même temps son travail de diplôme à l'Ecole sociale, de donner comme base à celui-ci une enquête sur la situation des chômeuses à Genève, et grâce aux renseignements de première main qu'elle a ainsi pu se procurer, l'étude qui lui a valu le diplôme de l'Ecole constitue un tout extrêmement fouillé et documenté, dont nous espérons bien que le public qui s'intéresse à ces questions aura connaissance un jour par une publication *in-extenso* dans une revue appropriée.

En attendant ce moment, nous avons le plaisir d'offrir à nos lecteurs, qui nous en sauront certainement gré, quelques chiffres ex-

traits de ce travail, en même temps que les constatations qu'ils mettent à même de formuler les moins avertis en matière sociologique. Car les statistiques dont on dit tant de mal ne sont pas toujours arides pour qui sait voir derrière leurs colonnes la réalité vivante et souffrante, et quand elles sont dressées en complète objectivité par une femme de cœur, elles peuvent nous apprendre beaucoup. Sans doute le chômage féminin a-t-il diminué dans une certaine mesure ces derniers mois — du fait hélas! de la reprise d'activité des usines de munitions, et il est par conséquent nécessaire de rappeler que les chiffres cités valent pour l'année 1936, sur laquelle l'enquête a été faite; sans doute aussi cette dernière a-t-elle porté, non pas sur la totalité des chômeuses à Genève durant cette année-là, (un million environ), mais sur celles qui ont touché des allocations fédérales ou cantonales de chômage, soit 506, ce qui est déjà un assez joli total pour servir de base à des considérations générales... Car le chômage, le chômage féminin surtout, continue à être un problème trop angoissant, il touche de trop près à nos préoccupations économiques, sociales, morales et professionnelles concernant la situation de la femme pour que cet aspect, comme ses répercussions tragiques ou lamentables sur la vie de tant de nos sœurs, n'éveille pas notre attention de femmes soucieuses de leurs responsabilités, comme notre sentiment de la solidarité humaine.

Répartition des 506 chômeuses enquêtées à Genève

a) suivant leur âge.

En divisant en six groupes la période d'âge comprise entre 18 et 73 ans, on constate immédiatement que le groupe le plus nombreux est celui qui comprend les femmes âgées de 37 à 40 ans (149 sur 506, soit presque le 30 %). Vient ensuite le groupe de 47 à 56 ans (24 %), puis celui de 27 à 36 ans (23 %). Les deux groupes aux extrémités de l'échelle sont les moins nombreux : 47 chômeuses sur 506, soit le 9 % environ, avaient de 18 à 26 ans, et 10 seulement (pas même le 2 %) de 67 à 73 ans.

Ce ne sont donc pas des femmes très âgées



Mlle Rose Bonnet à l'Observatoire de Paris

Carrières féminines :
La femme astronome

IN MEMORIAM

Alice Bailly, peintre

Le peintre Alice Bailly est morte doucement à Lausanne, sans souffrances, à l'aube du 1^{er} janvier, d'une hémoptysie. On se souvient que l'artiste, au moment qu'elle achevait sa décoration du Foyer du Théâtre de Lausanne, avait été frappée par une tuberculose consécutive à une bronchite opiniâtre; transportée d'urgence à Leyssin le 28 septembre, elle en était redescendue les premiers jours de décembre pour entrer à l'Hôpital Nestlé; le lendemain de Noël, elle avait eu la joie de rentrer chez elle, de retrouver ses objets familiers; le 31 décembre, devant un bouquet d'anémones, elle parlait de reprendre ses pinceaux; elle écoutait les cloches de minuit, et à 6 h. 30, elle n'était plus.

C'est une grande artiste que nous venons de perdre, grande par son caractère, par la dignité, de sa vie, par son talent, qui fut divers, toujours probe, toujours honnête, par son intelligence, par la multiplicité de ses dons, par son cœur, qui fut large, compréhensif, ouvert à tout et à tous. La vie ne lui fut pas douce; tout ce qu'elle avait conquis, ce fut au prix d'une lutte âpre et volontaire, lutte contre les circonstances de la vie, contre les événements, contre les préjugés dressés devant la femme artiste qui entend exprimer ce qu'elle sent, lutte contre l'incompréhension ou la bêtise. Bailly ne parlait pas volontiers de ses années d'apprentissage, des premières années de sa vie d'artiste, faites de privations et de souffrances; ce qu'on en sait lui a échappé par hasard, dans la conversation; elle avait la pudeur de ces dures années, rendues plus dures encore par cette admirable intransigeance qui l'empêcha toujours de faire des concessions au public qu'au marchand de tableaux, par cette indépendance farouche qui l'empêcha de faire partie, par exemple, de la Société suisse des femmes peintres et sculpteurs: pour Alice Bailly, il n'y avait pas d'un côté des femmes artistes, de l'autre des hommes artistes, il y avait des artistes dignes de ce nom, ce qui ne l'empêchait pas d'être une féministe convaincue, d'appuyer nos revendications dans tous les domaines, et d'être abonnée à notre journal.

D'origine genevoise, Alice Bailly (c'est en 1930 qu'elle obtint la permission d'orthographier son nom «Bailly») était née à Genève le 25 février 1872. Très jeune elle manifesta son désir de faire de la peinture. De qui tenait-elle ce goût? Peut-être d'un oncle très bien doué mort de misère à

Paris. Sa vocation lui suscita de pénibles conflits avec une mère tendrement chérie; irréductible dans sa décision, Alice Bailly partit pour Munich munie d'une bourse de cent francs par mois, mais comme jamais elle n'a pu supporter la contrainte du travail dans une académie, dans un atelier, elle se mit à travailler seule, ce qui lui valut après un an, la suppression de sa bourse. Elle travailla ensuite à Paris, toujours d'une façon indépendante, puis rentra à Genève. Sa mère pensait faire une concession habile en guidant sa fille vers l'enseignement et en lui octroyant un remplacement dans une école de Genève: quand elle vit devant elle toutes ces petites têtes qui attendaient d'elle de belles explications, Alice Bailly prit son chapeau, passa la porte et arpenta longuement les rues avec un indécidable sentiment de liberté retrouvée.

Elle mena alors à Paris, à Genève, la dure vie d'artiste, sacrifiant à son art, ses aises, son confort, sa vie de femme; elle avait quelque chose à exprimer, et elle l'exprimait par n'importe quelle technique; il lui fallait dessiner, peindre, et le crayon, le burin, l'aiguille et la laine, les couleurs furent ses interprètes. Un jour, enfermée dans une chambre d'hôtel, privée de couleurs, priée du désir éperdu d'exprimer, elle prit ce qu'elle avait sous la main, des laines, et ce fut l'origine de ces étonnantes tableaux-laines exposés dans maintes villes et dont le plus connu est l'extraordinaire portrait d'Henry Spiess. Pour s'exprimer, elle trouve un nouveau procédé de gravure en couleurs, que l'on peut voir au Cabinet des Estampes de l'Ecole polytechnique à Zurich et au Luxembourg. Elle essaie de tous les procédés, de toutes les techniques, se sert du cubisme, du pointillisme, travaille avec acharnement, détruisant ce qui lui paraît raté, très sévère envers elle-même, cherche, recommence jusqu'à ce qu'elle sente que «ça y est». Elle commence d'exposer en France, aux Artistes indépendants dès 1909, à Genève, à Berne, à Zurich, à Winterthour où elle trouve ses premiers acquéreurs, ses premiers amis qui lui resteront fidèles jusqu'à la mort; nos musées lui achètent des toiles, les critiques s'intéressent à son œuvre; on l'appelle «notre peintre le plus moderne», et son talent finit par s'imposer. Son style la fit reconnaître entre mille, ses couleurs ravissent les amateurs, ses dons d'imagination, sa poésie, sa manière aînée charment les délicats. Elle réussit dans tous les genres: le portrait, le paysage, la grande composition décorative, utilise le crayon, le burin, l'huile, l'aquarelle, l'aquarelle mêlée d'huile. Aucun effort, aucun essai ne la rebuta et son dernier état sera consacré à monter et à descendre des échafaudages dont elle aura combiné l'agencement.

qui constituent le gros de l'armée des chômeuses, et ceci semblerait en contradiction avec d'autres constatations de cette même enquête, citant également une aggravation du cas de chômage — si l'on ne savait que l'on est terriblement vite classée comme «trop âgée» dans la trépidante vie actuelle.

«Ces femmes là, écrit Mme Caillat, ont travaillé dix ans contre pas dans la même maison. Ceux-ci sont fermée et cette faillite leur a enlevé d'un seul coup la possibilité de retrouver un autre emploi. Partout, on les considère comme «inaptes au travail»... et il est à noter que les employeurs qualifient souvent de «trop âgées» des personnes de 40 et même 30 ans. Dans ces cas, il s'agit avant tout d'une question de gain. On veut des jeunes, qui se plient plus aisément

aux exigences et aux fantaisies du patron, et qui acceptent de travailler pour un salaire dérisoire. Ces femmes trop âgées» sont fréquemment le soutien d'une vieille mère qui habite avec une sœur chômeuse ou malade.¹ Que doivent-elles faire? Au début, elles ont de l'espoir, on leur a promis de les recommander à des personnes influentes; mais après avoir adressé des cen-

¹ Cette même enquête cite le cas d'une veuve de 52 ans, licenciée après avoir travaillé 15 ans dans une papeterie, ce qui ne lui a pas permis de faire plus d'un million de francs d'économies. Soutien d'une mère de 80 ans, elle a fait plus de 250 offres de service sans aucun résultat, et vit ainsi que sa mère sur ses allocations de chômage, soit 100 fr. 80 cent. par mois, ses économies étant rapidement englouties par le paiement de son loyer (90 fr. par mois).

cèvement uni à une femme par le corps, l'âme et l'esprit, peut-on dire que ce désir puisse être apaisé lorsqu'un homme se sert, pour les besoins purement physiques de sa sexualité, d'une femme dont il ignore (et dont il ne cherche même pas à connaître) le cœur et l'esprit? Sur le moment, le corps est soulagé, satisfaction purement extérieure, puisque dans son for intérieur l'homme demeure inapaisé. Et peu à peu sa sensibilité, sa capacité d'aimer, son désir vers l'idéal, dont tout homme porte en soi le germe, s'éteignent, une mentalité égoïste s'empare de lui et il étoffe et détruit en soi-même quelque chose d'indéfinissable qui, pourtant, était plein de beauté. Alors même qu'un tel homme en viendrait à aimer une femme, les relations sexuelles seront dans son esprit fatallement associées aux laids étreintes commercialisées de naguère. Peut-être réussira-t-il à échapper à ces associations d'idées et à s'en débarrasser si son amour est assez grand pour l'y arracher; mais pour la majorité des hommes, le système de la réglementation — et à dire vrai toutes les relations sexuelles qui ne se fondent pas sur l'amour — tend à les rendre durs, froids, insensibles pour tout ce qui ne touche pas directement à leurs propres intérêts.

Jean Batten: charme et énergie

Sous le titre, Mme Françoise Alix évoque dans La Femme d'aujourd'hui l'admirable exemple de volonté donné par Jean Batten, l'aviatrice dont notre dernier numéro relate le vol audacieux d'Australie en Angleterre.

La brune et charmante aviatrice australienne, atterrissant en Angleterre à la fin d'octobre dernier, a battu le record — non pas féminin, mais

sa première exposition à Genève date, sauf erreur, de 1913 (musée Rath); dès lors, chaque année, ou plusieurs fois par année, en France, et en Suisse, elle expose sa production, étonnant ses amis par son travail acharné, sa faculté de renouvellement, sa jeunesse extraordinaire, jeunesse du cœur, intérêt sans cesse renouvelé pour toutes les manifestations de l'esprit humain. En 1932, elle fêta sa centième exposition, organisée à Genève, à l'Athénée, et partout on rend justice à son talent. La composition décorative l'attire: elle peint deux grands panneaux *A la musique*, et décore dans l'ivresse de la création le Foyer du Théâtre municipal de Lausanne, qui devait être son chant du cygne.

Il faudrait dire son amour de la musique, pour laquelle aucun sacrifice ne lui coûta, la chaleur de son amitié, si délicate, exigeante parfois, mais toujours douce et bienveillante. Il faudrait dire l'intérêt éclairé qu'elle portait à tout ce qui est jeune, à tout ce qui est vie. La vie, c'est bien ce qui caractérisait Alice Bailly, et l'on ne peut concevoir que lui soit enlevé cette vie qu'elle aimait tant, à laquelle son existence a été un constant hommage.

S. BONARD.

Mme Laure Couvreu

La cité de Vevey, l'Eglise libre, les Amies de la Jeune fille, à peu près toutes les œuvres sociales de Vevey, la colonie russe portent le deuil; Mme Laure Couvreu, leur fidèle et bienfaisante amie, est décédée subitement, sans souffrance, le 13 décembre, dans sa 87^e année.

Appartenant à une famille où depuis toujours on a eu la passion de la chose publique, de la bienfaisance et de la musique, Mme Couvreu était une personne d'élite, aimant passionnément son pays et ses institutions, s'intéressant à tout et à tous, aimant son prochain, surtout si son souffrira, s'il était faible ou malheureux.

Mme Couvreu, qui était la sœur de Mme A. Robert, présidente internationale des Lycéums clubs, et la belle-sœur de Mme Couvreu-de Budé, longtemps présidente de la Fédération vaudoise des Unions de femmes, était une excellente musicienne qui a reçu dans son salon du Château de l'Aile ou à la rue du Clos tous les grands musiciens des deux mondes. Elle peignait avec un talent délicat des paysages, des fleurs de nos montagnes et vendait ses œuvres au profit du comité d'assistance aux Russes. Ce fut une belle, une riche personnalité dont la belle vie demeure un exemple.

S. B.



Glané dans la presse...

Conséquences morales de la prostitution

Miss Alison Neitans, dont bon nombre de nos lectrices connaissent l'infatigable dévouement à la cause abolitionniste, a récemment publié dans l'Abolitionniste (supplément au Relèvement social) un article très fortement pensé sur l'influence psychologique de la prostitution réglementée sur les hommes et sur les femmes. Nous lui empruntons le passage suivant si juste et si vrai, et qui touche un point autre que celui souvent soulé évoqué du risque de contagion pour les partenaires des prostituées.

...Mais peut-être l'effet le plus important que le système de la réglementation exerce sur ceux qui l'acceptent et en bénéficient consiste-t-il en ce qu'ils subissent eux-mêmes — peut-être dans une moindre mesure — la même violation de leurs instincts humains naturels que les femmes avec lesquelles ils entretiennent des rapports. Si l'on peut éteindre sa soif en buvant de l'eau (et même une soif excessive en buvant de l'eau impure) peut-on dire que le désir élémentaire humain d'avoir un compagnon, d'aimer et d'être aimé, de respecter et d'être respecté, d'être sin-

taines d'offres restées sans réponse, elles perdent courage. L'avenir, quel est-il? Une carte à timbre, une petite fois par semaine, aller toucher chaque quinzaine la petite boîte, leur permettre de subvenir, puis dès 65 ans, ce sera le Bureau d'assistance et l'aide fédérale aux vieillards. Arriver au soir de la vie, se sentir apte au travail, et dépendre complètement de l'Etat pour recevoir de lui son pain quotidien. Ces situations sont douces entre toutes et la liste en est longue.

suivant leur état civil.

Des 506 chômeuses enquêtées, près de la moitié sont célibataires, soit presque le 48 %, mais 9 d'entre elles vivent maritalement, ainsi que 8 divorcées, 1 femme séparée de son mari et 1 veuve. Dans l'ensemble, le 87 % de ces femmes

mondial — de la distance Australie-Angleterre, de plus de quatorze heures. Au cours de cette randonnée, dont les dangers augmenteront de l'inclémence du temps, cette jeune fille montra un cran extraordinaire. «C'est une crème fille», ont dit les Italiens qui la réconforteront à son arrivée à Naples et qui lauront la sortir à demi-mort de sa carlingue, quelques heures avant les derniers coups d'ailes qui la portaient en Angleterre. Elle était quasi évanouie, plus qu'à demi-soudée par le bruit de son moteur, éprouvée par la tempête et les courants terribles qu'elle traversa, de Damas à Athènes, et au cours desquels, a-t-elle confié à un journaliste, «j'étais jetée de ci-de-là dans le ciel, secouée comme une feuille morte et croyant à chaque instant que mon appareil allait être déchiqueté par la rudeesse du vent».

Cette énergique jeune fille est peut-être la dernière des recordwoman, à prendre la route si dangereuse, si fertile en ouragans, qui est celle qui mène d'Australie en Europe. C'est en 1933 que débuta Jean Batten dans la dure carrière et, dès ses premiers essais, elle eut toujours des déboires, des accidents, des descentes forcées... On la nommait Jean «Try again», c'est-à-dire «essaie encore», parce que son énergie et sa volonté, toujours en action, la faisaient persévérer envers et contre tout. Ses premiers efforts n'ont jamais réussi, mais à aucun moment, elle ne fut abattue. En 1929, arrivant à Londres, de Wellington en Nouvelle Zélande et accompagnée de sa mère, elle avait une idée de derrière la tête. Jean devait étudier le piano en Angleterre: elle fit des gammes et joua des études, le nez en l'air et les yeux au ciel: elle ne rêvait en

vivent seules et ne doivent donc compter que sur elles-mêmes pour se tirer d'affaire.

suivant leur nationalité.

Les Suisses constituent naturellement la très forte proportion de ces chômeuses, ceci d'autant plus que seules les ressortissantes de pays qui ont signé des conventions avec la Suisse ont droit à une allocation de chômage. Cette proportion des Suisses et des étrangères est d'environ de 82 contre 18 %. (N'oublions pas que Genève est un canton frontière). Les Françaises constituent presque la moitié des étrangères en

Quant aux Suisses, les Genevoises viennent naturellement en tête (plus du 37 % de la totalité), puis les Bernaises, les Vaudoises, les Neuchâteloises, etc. Glaris et Zug n'étaient représentés chacun que par une unité.

(La fin au prochain numéro).

Le Code pénal fédéral définitivement adopté par les Chambres

En fin de session d'hiver les Chambres fédérales ont mis le point final à la plus grande œuvre législative de notre génération: le Code pénal fédéral.

Après que la base constitutionnelle en eut été adoptée avec conviction dans le pays tout entier, dès 1898, après que le premier avant-projet eut subi plusieurs remaniements complets, le projet définitif fut présenté aux Chambres en 1918. Et durant ces vingt années beaucoup d'encore a coulé, beaucoup de paroles ont été prononcées avant ce vote du 21 décembre dernier qui a réuni 138 voix en faveur du Code, contre 36, et 5 abstentions. Une campagne référendaire est déjà commencée pour tenter d'annuler cet immense effort de plus de quarante années. Il est facile que, à notre époque, le mot d'ordre remplace bien souvent le raisonnement, et que, prétextant envers et contre tout l'autonomie cantonale, certaine politique de parti s'ingénie à discréditer une œuvre digne d'admiration au dire de tous, qui marque un progrès notable sur presque toutes les législations cantonales, et qui minera les autorités fédérales d'une arme précieuse contre les menées extrémistes de droite ou de gauche mettant le pays en danger. Nous aurons à revenir plus tard sur ce sujet.

Sans droit de délibération aux Chambres et sans être consultées, les Sociétés féminines suisses ont fidèlement suivi tous les travaux relatifs à ce Code, et c'est avec une profonde reconnaissance que nous signalons ici l'immense somme de travail fourni par nos pionnières dès le commencement du siècle, pour s'efforcer d'assurer un maximum de protection à la jeunesse féminine. Les noms de Mme Curchod-Sercretan, à Lausanne, de Mme Hess et de Mme Gläthli, à Zurich, restent spécialement attachés à cet effort féminin.

S'il est vrai que toutes nos revendications n'ont pas été réalisées, nous pouvons cependant relever certains points qui doivent faire désirer à toute mère de famille, comme à toute femme soucieuse du progrès moral dans notre pays, la mise en vigueur de cette loi.

Notons par exemple les progrès incontestables qu'apportent les articles 82 à 100 pour le traitement de l'enfance et de la jeunesse

effet, que d'aviation. Sa mère lui permit de prendre des leçons au club d'aviation londonien; les obstacles se dressèrent tout de suite devant elle: une carte à timbre, une petite fois par semaine, aller toucher chaque quinzaine la petite boîte, leur permettre de subvenir, puis dès 65 ans, ce sera le Bureau d'assistance et l'aide fédérale aux vieillards. Arriver au soir de la vie, se sentir apte au travail, et dépendre complètement de l'Etat pour recevoir de lui son pain quotidien. Ces situations sont douces entre toutes et la liste en est longue.

Antay intéressé un camarade à ses projets, elle en oriente le viatique nécessaire à l'achat d'un appareil, elle peut donc partir. Elle s'envole de Lympne et y revient quelques jours plus tard, avec un avion brisé. Elle attend que fassent fêtes les réparations, puis repart. Cette fois, elle va jusqu'aux Indes, et tombe à Karachi. Blessée, elle est retirée de son avion et, les premiers mots qu'elle dit sont... naturellement: «I'll try again» «essaie encore!». En effet, elle repart l'air, établissant un record de l'Atlantique sud, puis un record Australie-Afrique. La voici enfin, l'automne dernier, qui s'impose à l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux grands raids aériens, à